LA POLICE MUNICIPALE

Placée sous l'autorité du Maire, la police municipale a pour mission d'assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique, et à ce titre elle est chargée d'appliquer les pouvoirs de police du maire.

La police municipale intervient pour sauvegarder le cadre de vie et la tranquillité des fertois.

Les agents sont assermentés et agréés par le Procureur de la République et agréés par le préfet. En d'autres termes, ils sont habilités à constater et à relever toutes les infractions à caractères pénal.

POLICE MUNICIPALE : LES PRINCIPALES MISSIONS

POLICE MUNICIPALE : SON RÔLE

POLICE MUNICIPALE : LA VIDÉO PROTECTION

OBJETS TROUVÉS

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX

CONTACT

Police municipale
Tél : 01 60 22 33 66

Envoyer un message mailto:service-courrier@lfsj.fr

Espace des Pelletiers
9, rue Goury

Ouverture au public :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h

MAIRIE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Place de l'Hôtel de Ville
77260 LA FERTE-SOUS-JOUARRE

01 60 22 25 63

Nous contacter

Copyright 2025 MAIRIE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE